CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60144** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/2004

Raison sociale : NPV LECLERCQ

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/2025

Capital : 10 000

41 RUE CHARLES SERY
59440 AVESNELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVESNES SUR HELPE

Siret : 479 659 476 00010

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 47500

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 371729

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 371729

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 27 61 16 94 **Fax :** 09 70 62 44 31

Portable : 06 80 10 00 08

Responsabilité légale :
LECLERCQ XAVIER PIERRE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : npv@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 846 967 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	6	21/01/2026
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	5	21/01/2026
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		05/04/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 09:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.